

## **ILOG S.A.**

Société anonyme au capital de 19 194 098 euros

Siège social : 9, rue de Verdun, BP 85, 94253 Gentilly Cedex340 852 458 R.C.S. Créteil

Exercice social : du 1er juillet au 30 juin

### **ILOG publie le texte des remarques préliminaires du PDG lors de sa conférence téléphonique pour les résultats du premier trimestre de l'année fiscale 2007/2008**

« Nous avons passé un mauvais trimestre en termes de licences, et cela était plutôt inattendu, car la majeure partie des 4 à 6 millions de dollars U.S. de licences manquantes a eu lieu en Septembre. Environ la moitié de ce déficit de licences est lié au marché des services financiers, qui est devenu très frileux en termes d'investissements à la fin du trimestre passé. La seconde moitié se répartit selon les zones géographiques, les produits et les marchés, dans ce qui apparaît comme un enchaînement d'événements sans corrélation. Par exemple un contrat important portant sur des BRMS avec une agence gouvernementale de premier plan à Singapour, dont la signature était attendue fin septembre, vient d'être signé aujourd'hui.

Ce type de variation du chiffre d'affaires constitue la raison pour laquelle nous donnons maintenant des objectifs annuels et non plus trimestre par trimestre. Autrement dit, la croissance du chiffre d'affaires des BRMS, qui était de 55% au trimestre précédent, n'est que de 6% ce trimestre, apparaissant totalement imprévisible. Sur la base de 12 mois glissants, la croissance du chiffre d'affaires des BRMS d'ILOG est de 24%, ce qui est rassurant et nous permet de gagner des parts de marché, selon le dernier rapport d'IDC qui prévoit une croissance de ce marché de 20%.

Sur le dernier trimestre de l'exercice précédent, nous avons également enregistré des coûts exceptionnels plus élevés que prévus. En particulier, nous avons dépensé un demi million de dollars dans un projet d'acquisition, annulé par l'autre partie, et nous avons donc dû prendre ces coûts en charge sur le trimestre passé, au lieu de les inclure au prix de l'acquisition.

Au final, ces nouvelles ne remettent pas en cause notre confiance dans nos objectifs fixés pour l'année, car de faibles ventes de licences sur un seul trimestre ne constituent pas une tendance.

Sur la base des informations dont nous disposons, nous pensons toujours pouvoir atteindre 20% de croissance de notre chiffre d'affaires annuel :

- Nous n'avons pas perdu plus de contrats qu'habituellement face à nos concurrents, et nous croyons être en passe d'atteindre une position technique plus forte sur tous nos produits: dans l'optimisation, avec le lancement remarquable de CPLEX 11, en moyenne 10 fois plus rapide que CPLEX 10,

- pour des problèmes complexes dont la résolution nécessiterait plus d'une heure ; dans les BRMS avec JRules 6.6 ; dans la Visualisation avec notre produit Elixir, qui sera vendu par Adobe, et avec les produits de LogicTools ;
- Nous avons un bon niveau d'affaires en cours pour le trimestre, qui devrait nous permettre d'atteindre nos objectifs fixés en interne ;
  - Les analystes de marché comme Gartner IDC publient des analyses favorables sur le marché des BRMS et sur son évolution;
  - Notre éco-système partenaire devient chaque jour plus fort, notamment avec Microsoft, qui nous a sélectionnés dans la très exclusive liste de ses Global ISV ; des intégrateurs indiens de systèmes, qui forment des dizaines d'employés aux BRMS ; avec les solutions de Nippon Steel, qui a déployé sa première application PPO ce trimestre ; et avec des dizaines d'autres partenaires partout dans le monde.

En bref, nous considérons la baisse des ventes de licences ce trimestre comme un contretemps et non pas comme une tendance.

Concernant les coûts, dont le maintien va nous permettre d'atteindre notre objectif de 10 millions de dollars de résultat opérationnel, nous avons mis en œuvre des mesures, que je vous ai décrites en juillet. Ces mesures ont pour objet l'arrêt de nos investissements dans TPO et dans trois petits projets, le ralentissement de notre investissement technique dans FPO et la mise en œuvre d'un premier volet de mesures destinées à diminuer les coûts.

Ces mesures atteindront leur plein effet seulement durant le trimestre en cours.

Nous mettons maintenant en œuvre un deuxième volet de mesures plus radicales : le report d'un trimestre des augmentations salariales et le report de la plupart des recrutements prévus pour accompagner notre croissance.

Nous allons démarrer le mois prochain un troisième volet de réductions de nos projets internes, afin de limiter le nombre de nouvelles personnes à engager pour être en ligne avec notre budget. Nous avons l'entier soutien de la direction et du Conseil d'administration pour mener à bien ces projets de maîtrise de nos coûts, ce qui devrait nous permettre d'atteindre nos objectifs de profitabilité.

Laissez-moi terminer par deux points :

Tout d'abord, avec les mouvements de concentration actuels de notre marché, il nous est apparu plus prudent, afin de maximiser la valeur pour nos actionnaires, d'établir une collaboration permanente avec une banque d'affaires renommée plutôt que d'en chercher une dans l'urgence. Nous avons donc demandé à l'un des principaux banquiers de nous aider comme conseiller financier pour un an et demi. Sa mission comprend l'expertise de la valeur de l'entreprise, de l'explication de cette valeur auprès du marché et également d'explorer des transactions en notre nom et à notre demande.

D'autre part, certains des membres du Conseil d'Administration et de la Direction, notamment moi-même, considèrent procéder à l'achat d'actions d'ILOG, car nous croyons dans l'avenir de notre Société et pensons qu'il existe une discordance entre cet avenir, que nous tentons de vous expliquer le mieux possible, et la valeur actuelle de la Société sur les marchés. »

### **Forward-looking Information**

Toutes les informations mentionnées dans ce communiqué, ainsi que les communications orales qui pourraient être faites par la Société ou par ses directeurs, ses administrateurs ou ses employés agissant pour son compte, qui ne porteraient pas sur des données réelles, constituent ou sont basées sur des informations de type « forward-looking », selon la terminologie de la législation américaine. Ces informations de type « forward-looking » impliquent des risques et incertitudes pouvant modifier de manière conséquente les résultats réels par rapport à ceux qui pourraient être inférés des informations de prospective. Parmi ces risques et incertitudes potentiels qui pourraient modifier de manière significative les résultats réels, figurent ceux identifiés dans le chapitre 4 du document de référence publié auprès de l'AMF et dans les autres publications de la Société. Ces risques et incertitudes peuvent, entre autres, être liés : au caractère saisonnier des résultats opérationnels de la Société, à la concurrence dans l'industrie du logiciel, à la longueur du processus de vente qui empêche la Société d'effectuer des prévisions fiables de son chiffre d'affaires, à sa dépendance envers certains éditeurs de logiciels, à nos investissements sur les marchés verticaux, au nombre croissant de contrats de conseil au forfait, à l'évolution adéquate de la productivité de la force commerciale et marketing, aux évolutions des besoins du marché, à notre capacité à fournir des prestations de services qui répondent aux attentes des clients, aux défauts des logiciels, à la perte de collaborateurs clé, aux difficultés logistiques, aux différences culturelles, aux coûts de localisation et d'adaptation des produits, aux contraintes douanières et d'importation, à la fluctuation du cours des devises liée au caractère mondial des opérations, à l'évolution du droit fiscal ou à un possible contrôle fiscal défavorable, à notre dépendance à notre technologie propriétaire, aux litiges relatifs à la propriété intellectuelle, à la réalisation d'acquisitions qui peuvent entraîner de nouvelles responsabilités ou à l'augmentation de la dette de la Société ou à la dilution du pourcentage de détention d'actions et du résultat par action, à l'évolution des principes comptables, ainsi qu'aux autres facteurs de risques non encore identifiés ou considérés comme significatifs par la Société. Toute information de type « forward-looking » écrite ou orale, attribuable à la Société ou aux personnes agissant pour son compte, est intégralement soumise à cet avertissement. Le lecteur est averti de ne pas porter une confiance excessive aux informations de type « forward-looking ». Sauf si requis par la loi, la Société ne s'engage pas à revoir ces informations de type « forward-looking » afin de refléter des faits ou événements nouveaux, de nouvelles circonstances, et toute autre modification dans ses prévisions qui pourraient intervenir après la date de ce communiqué.